

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CANARI

Séance du 08 mars 2025

Date de convocation : 03/03/2025
Date d'affichage : 03/03/2025

Objet de la délibération : Intervention de conservation et restauration de la toile dénommée
« La façade du tombeau du Christ / Sepolcru » - Demande financement

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 11
Présents 09
Votants 10 Pour 10 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt Cinq, le huit mars à seize heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Simon GASSMANN, Maire.

Etaient présents : DOUMAS Gérard – GASSMANN Simon – GASSMANN Stéphane – GRANINI Thierry – GUERRA Alexandre – LORENZI Jean Jacques – PAOLI Pierre Antoine – SANTINI David – SIMONETTI Mélanie

Etaient absents : GRAC Dominique - PELLEGRINI Jean Pierre (A donné pouvoir à DOUMAS Gérard)

Mme SIMONETTI Mélanie a été élue secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de solliciter une aide au service du patrimoine de la Collectivité de Corse pour la conservation et la restauration de la peinture monumentale représentant une scène de la Passion, la Flagellation du Christ. En effet cette toile est d'une extrême rareté au niveau régional.

Le devis présenté s'élève à la somme de 38.750 € HT

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Collectivité de Corse	80%	31.000,00 €
Commune	20%	7.750,00 €
	-----	-----
Total	100%	38.750,00 €

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- approuve l'opération envisagée ainsi que le plan de financement proposé,
- mandate le Maire pour effectuer les démarches s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Simon GASSMANN

